



DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 19/11/2014

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 24 novembre 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAUPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. DUCASSE, Mme COUFFIGNAL, MM. BRUEY, GAILLARDET, DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA (a procuration pour Mme ULAMNN), Mmes DAUGREILH, DARGELASSE.

**Etaient excusés :** Mmes ULMANN (a donné procuration à M. TAUZIA), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAUPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance G  
Délibération n°5**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : Mme DEGOS**

**Objet : Subvention du Budget principal de la Commune au Budget annexe Régie des fêtes et animations**

Sur avis du Conseil d'exploitation de la Régie des fêtes et d'Animations en date du 20 novembre 2014, il est proposé une subvention de **79 000 € pour 2014** du budget principal au budget annexe régie des fêtes et animations.

Il est précisé que lors du vote du budget au mois d'avril dernier, les crédits ont été prévus et que Mme DEGOS ne participe pas au vote.

**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A 22 voix pour**

Identifiant unique\*: 040-214003139-20141124-2014\_G5-DE

Envoyé en préfecture, le 25/11/2014 - 14:33

Reçu en préfecture, le 25/11/2014 - 14:36



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'Landespublic' (ALP)

**DONNE** un avis favorable à une subvention de **79 000 € pour 2014** du budget principal au budget annexe régie des fêtes et animations.

**PRECISE** que lors du vote du budget au mois d'avril dernier, les crédits ont été prévus et que Mme DEGOS ne participe pas au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES